

Le 1^{er} Prix V.I.E* Entreprise de Bretagne sera décerné le 3 juillet 2017 à St Brieuc, conjointement à JEAN HENAFF et CONSERVERIE GONIDEC

* *Volontariat International en Entreprise*

Le 1^{er} Prix V.I.E 2017 Entreprise de Bretagne, lancé par le Comité Bretagne des Conseillers du Commerce Extérieur (CCE) de la France et Business France, sera remis le 3 juillet prochain à St Brieuc à l'occasion de l'Open de l'International.

Ce 1^{er} Prix V.I.E Entreprise de Bretagne était ouvert à la cinquantaine de TPE/PME bretonnes ayant utilisé au cours de l'année 2016 ou utilisant encore la formule V.I.E dans le cadre de leur développement à l'international.

Décerné par un jury composé de représentants de la Région Bretagne, de Bretagne Commerce International (BCI), de Business France et des CCE de Bretagne, ce Prix récompense une TPE ou PME de Bretagne qui a particulièrement tiré avantage du dispositif V.I.E dans son développement à l'international et dans l'esprit de la relation gagnant-gagnant qui caractérise la formule.

Pour sélectionner le lauréat, le jury a notamment pris en compte pour chaque entreprise candidate les éléments suivants : description et intérêt de la mission du V.I.E, impact sur l'activité et le développement à l'international, encadrement du V.I.E par l'entreprise, résultats de la mission, devenir du V.I.E et opportunités de recrutement données au V.I.E.

Pour ce 1^{er} Prix V.I.E Entreprise de Bretagne, deux des candidats ont été déclarés vainqueurs : **JEAN HENAFF** et **CONSERVERIE GONIDEC** qui partagent le temps et les compétences d'une jeune femme V.I.E aux **Etats-Unis** depuis novembre 2016.

Deux dirigeants de ces entreprises, Marin BOURAYNE pour HENAFF et Jacques GONIDEC pour CONSERVERIE GONIDEC se verront remettre le Prix lors de l'**Assemblée Générale de BCI** qui se déroulera dans le cadre de la 5^{ème} édition de l'**Open de l'International**.

Ceux-ci, lors de leur candidature, ont déclaré : « Pour des PME qui ont l'ambition de se développer à l'international, le VIE est une très bonne option qui permet d'investir à coût réduit et d'avoir une présence locale. Le fait que le VIE soit encadré par Business France est un plus car enlève une charge administrative supplémentaire aux entreprises.

L'action du VIE nous fait gagner un temps conséquent dans le développement du CA et de l'identification des opportunités de développement. Une présence locale est indispensable pour dynamiser une marque.»

Ce Prix illustre également la très bonne synergie des partenaires de l'internationalisation des entreprises. Ainsi, la gestion administrative est gérée par Business France, le portage est assuré par BCI et la V.I.E hébergée et coachée à Philadelphie par la FACC (French-American Chamber of Commerce).

En partenariat avec :

Avec le soutien de :

A propos des Conseillers du Commerce Extérieur de la France (CCEF)

Les Conseillers du Commerce Extérieur de la France (CCE) forment un réseau de plus de **4.000 chefs d'entreprises et experts de l'international** présents dans toutes les régions de France et dans 146 pays. Choisis pour leurs compétences et leurs expériences à l'international, les CCE sont nommés pour un mandat de 3 ans renouvelable par décret interministériel. Ils sont investis de **quatre missions : conseil aux pouvoirs publics, appui aux entreprises, formation des jeunes à l'international et promotion de l'attractivité de la France.**

Outre un comité national à Paris, ils sont organisés en comités pays à l'International et en comités régionaux en France.

Le Comité Bretagne des Conseillers du Commerce Extérieur est constitué d'une trentaine de chefs d'entreprise et cadres dirigeants, femmes et hommes, qui contribuent bénévolement à développer le commerce extérieur sur le territoire breton. Issus de toutes les filières du territoire, riches d'expériences multiples dont généralement au moins une expatriation, profondément engagés dans leurs actions, ils conduisent au quotidien leur quadruple mission dans le tissu local.

A propos de Business France

Business France est l'agence nationale au service de l'**internationalisation de l'économie française.**

Elle est chargée du développement international des entreprises et de leurs **exportations**, ainsi que de la prospection et de l'accueil des **investissements** internationaux en France.

Elle promeut l'**attractivité** et l'image économique de la **France**, de ses entreprises et de ses territoires.

Elle **gère et développe le V.I.E (Volontariat International en Entreprise).**

Business France dispose de 1 500 collaborateurs situés en France et dans 93 sites dans le monde. Elle s'appuie sur un réseau de partenaires publics et privés.

A propos du V.I.E

Loin d'être réservée aux grands groupes, cette **solution RH**, qui est gérée par Business France, est utilisée par de nombreuses PME, qui plébiscitent le dispositif. Une enquête menée par le CSA sur 1 200 VIE de retour de mission dans 500 entreprises utilisatrices, montre que **95 % des entreprises considèrent le VIE comme un vivier de recrutement**, que 92 % des jeunes de retour de mission ont trouvé un emploi, pratiquement tous en CDI, et enfin que 68 % ont une proposition d'embauche par leur entreprise d'accueil. Par ailleurs, les études d'impact de la solution VIE sur l'activité des entreprises montrent que 73 % des entreprises ayant eu recours au V.I.E. pour des missions de caractère commercial ont vu leur chiffre d'affaires progresser, 72 % ont bénéficié d'une hausse de notoriété et 60% confirment avoir gagné de nouveaux clients (Ipsos 2015).

Sites internet : www.cncef.org et www.businessfrance.fr

Contacts presse :

Business France:

Géraldine AUPÉE, tel. 06 82 33 78 38, geraldine.aupee@businessfrance.fr

CCE Bretagne:

Bernard MUSELET, tel. 06 28 69 13 88, bernard.muselet@ca-illeetvilaine.fr

En partenariat avec :



Avec le soutien de :

